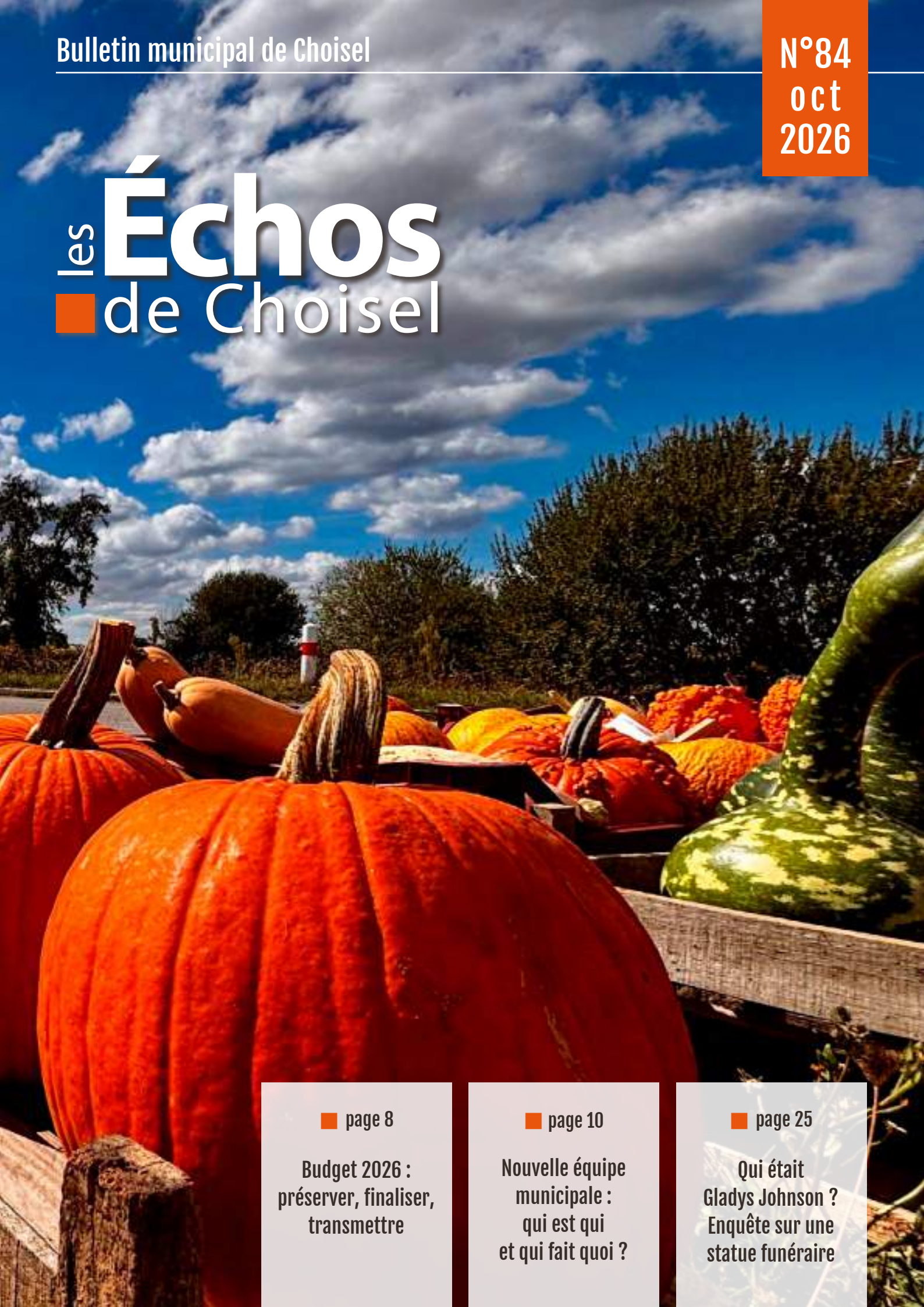
Bulletin municipal de Choisel

N°84
oct
2026

les Échos de Choisel



page 8

Budget 2026 : préserver, finaliser, transmettre

page 10

Nouvelle équipe municipale : qui est qui et qui fait quoi ?

page 25

Qui était Gladys Johnson ? Enquête sur une statue funéraire

Agenda

OCTOBRE

samedi 3
Atelier santé
« Arrêt cardiaque, les gestes qui sauvent »
Mairie de Choisel

week-ends des 3-4 et 10-11
Exposition
« Parcours d'artistes »
Hélium

NOVEMBRE

samedi 7
Soirée Moules frites
Foyer Rural

mercredi 11
Cérémonie commémorative de l'Armistice1918
Mairie de Choisel

DÉCEMBRE

dimanche 6
Marché de Noël
Mairie & assos de Choisel

mercredi 16
Noël des enfants de Choisel à Breteuil
Mairie de Choisel

JANVIER

samedi 16
Vœux de la municipalité
Mairie de Choisel

Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel

01 30 52 42 15

mairie.choisel@wanadoo.fr

Accueil de la mairie
- du lundi au vendredi de 14 h à 19 h
- le mercredi de 14 h à 17 h

SUIVEZ-NOUS !

Site web de la commune : www.choisel.fr

Instagram : communechoisel

Application mobile : abonnez-vous à la station **Illiwap** de Choisel afin de recevoir les actualités et les alertes en temps réel sur vos smartphones, Android et Apple.

Signalement citoyen : vous pouvez également informer directement la collectivité sur les dysfonctionnements ou anomalies que vous apercevez sur l'espace public.

Télécharger l'application sur
https://station.illiwap.com/fr/public/78162
ou scanner le QR code

Gratuite, sans publicité, l'application est en plus anonyme : elle ne collecte aucune donnée des abonnés.

LES ÉCHOS DE CHOISEL #84 – Octobre 2026

Bulletin municipal édité par la commune de Choisel

Directrice de la publication : Stéphanie Varin Gahren

Coordinatrice communication : Séverine Besnier Antunes

Photo de couverture : Stéphanie Varin Gahren
Crédits Photos : AAEC, Foyer Rural, La MIC, Philippe Levesqueau (ASPC), Stéphanie Varin Gahren

Relecteur correcteur : Michel Crotté
Conception graphique : effet-immediat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction des Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à
severine.besnier-antunes@choisel.fr

Choisel est une commune du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse

sommaire

4 Conseil Municipal
Synthèse des délibérations
État civil

8 Finances
Budget 2026 : préserver, finaliser, transmettre

10 Équipe municipale
Qui est qui et qui fait quoi ?

12 Choisel dans le rétro
Au lavoir, Émilie du Châtelet reprend des couleurs
Tarti fête de Noël
Ménage de Printemps
Musique en tête
L'église Saint-Jean-Baptiste rayonne à nouveau

14 Environnement
Haie bocagère, un chantier participatif qui porte ses fruits
Inondations : Choisel renforce sa protection, année après année

17 Santé
Octobre rose

18 Vie sociale
Association d'Accueil des Enfants de Choisel
Foyer Rural
MIC

24 Patrimoine
ASPC
Une Américaine à Choisel : enquête sur une statue funéraire
Choisel en peinture – 9e volet : Camille Ravot

28 Exposition
Parcours d'artistes par Hélium

Consommons local
30 Le Garde-Manger, l'épicerie de produits fermiers et locaux

31 Tribune libre

32 Urgences



Chères Choiseliennes, chers Choiseliens,

Après de longs mois d'attente, quel bonheur de tenir à nouveau entre vos mains les **Échos de Choisel** ! Ce journal, qui reflète si bien l'âme de notre village, son charme, sa vitalité, l'engagement de celles et ceux qui le font vivre, vous revient aujourd'hui, pour la plus grande joie de tous.

Ce numéro est aussi l'occasion de vous présenter la **nouvelle équipe municipale**, que vous découvrirez en page 10. Je peux vous dire combien nous sommes heureux et fiers d'œuvrer pour Choisel et les Choiseliens. Nous abordons ce mandat avec enthousiasme et humilité, portés par une conviction simple : être à votre écoute, agir avec rigueur, et faire vivre notre village entre **continuité et nouveautés.**

Vous retrouverez dans ces pages les traces de cette dynamique : la magnifique **rénovation de notre église Saint-Jean-Baptiste,** célébrée en juin dernier, ou l'hommage artistique rendu à Émilie du Châtelet au lavoir. Vous y verrez aussi nos chantiers d'avenir : un **budget 2026** pensé pour préserver, finaliser et transmettre, et enfin la protection de notre village contre les inondations, année après année.

À Choisel, le travail de la terre unit les hommes. Notre **haie bocagère**, un chantier participatif qui porte ses fruits, en est la plus belle illustration : ensemble, bénévoles, habitants et enfants ont planté, bêché et rêvé. L'**allée des Poiriers** et le **verger des Choix&liens** prolongent cette aventure collective, des lieux de partage, de mémoire fruitière et de convivialité, où chaque arbre planté aujourd'hui offrira ses fruits aux générations de demain.

Vous découvrirez également, à partir de ce numéro, une page « ***Santé*** », qui alternera avec une page « ***sociale*** ». Bien vivre à Choisel, c'est aussi veiller les uns sur les autres : prévention, accompagnement, lien social et solidarité seront ainsi au rendez-vous, parution après parution.

Parce que Choisel est aussi fait de celles et ceux qui l'aiment, associations, artistes, commerçants et bénévoles, ce journal sera le fidèle écho de cette richesse : votre journal, votre lien, notre fierté commune.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Votre Maire, Stéphanie Varin Gahren



CONSEILS MUNICIPAUX

par Alain Seigneur et Stéphanie Varin Gahren

Les procès-verbaux détaillés après adoption sont consultables, à partir du Conseil suivant, sur le site de la commune www.choisel.fr

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 26 septembre 2025

▸ Le Conseil Municipal décide de se joindre à la procédure de **renégociation du contrat groupe d'assurance** que le **Centre Interdépartemental de Gestion (CIG)** va engager début 2026.

▸ Après avoir eu connaissance de la proposition de **convention entre la commune de Choisel et la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAF) pour la mise en place de la signature électronique** dans le cadre de ses procédures administratives, le conseil Municipal approuve la convention et autorise le maire à la signer ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

▸ Les conseillers municipaux approuvent une **aide sociale exceptionnelle** selon les conditions d'éligibilité exigées par le barème du quotient familial. Ils précisent que cette participation reste exceptionnelle et qu'elle ne constitue pas jurisprudence.

▸ Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité donne un **avis favorable à la révision des dispositions et des règles du SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de l'Orge et de l'Yvette).

▸ Les Conseillers municipaux prennent acte de la **présentation du rapport d'activité 2024 du SIAHVY et de celui du SICTOM de la région de Rambouillet.** Ces rapports sont tenus à la disposition du public, consultables en mairie et transmissibles en version numérique.

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 19 décembre 2025

▸ Les Conseillers municipaux approuvent l'**ouverture de crédits en section d'investissement** pour l'exercice 2026, dans la limite du quart du budget de l'année précédente en attente du vote du budget.

▸ Les élus municipaux sollicitent une subvention au taux maximum auprès du **Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse** (PNRHVC) pour la réalisation d'un dispositif de **préservation de l'accès des chiroptères ou chauve-souris** aux combles de l'église de Choisel.

▸ Le conseil municipal décide d'instituer l'**indemnité forfaitaire complémentaire** pour les prochaines élections aux agents titulaires et stagiaires relevant de la catégorie A ayant accompli des travaux supplémentaires à l'occasion de consultations électorales.

▸ Les Conseillers autorisent le **recrutement de deux agentes recenseuses** contractuelles à temps non complet, afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 15 janvier au 14 février 2026 et fixent leur rémunération.

▸ Les élus municipaux autorisent le Maire à signer la **convention de partenariat avec le département des Yvelines** pour le projet de « **Base Trail Yvelines en Vallée de Chevreuse** ».

▸ Une majorité des conseillers municipaux demande le **report de la signature de l'avenant à la convention avec TOTEM** France portant sur l'occupation du domaine public du répéteur GSM à La Ferté dans le cadre de son extension à l'opérateur FREE. Ils souhaitent une **concertation préalable des riverains.**

Synthèse des délibérations du Conseil municipal du 9 mars 2026

Réuni le 9 mars 2026 sous la présidence du Maire Alain Seigneur, avec la totalité des 13 conseillers présents, le Conseil municipal a adopté l'ensemble de ses délibérations.

▸ **Approbation du Compte Financier Unique 2025**

Ce document présente la situation financière de la commune : bilan, résultats et compte de résultat synthétique. Le Conseil en a voté l'approbation à l'unanimité, le Maire ayant quitté la salle pour ne pas participer au vote. Le budget de Choisel est ainsi officiellement arrêté pour l'exercice 2025.

▸ **Affectation du résultat de fonctionnement 2025**

La commune a clôturé l'année 2025 avec un excédent de fonctionnement de 294 162 €. Le Conseil a décidé de reporter cette somme sur le budget 2026, en sections de fonctionnement et d'investissement : autant de ressources supplémentaires disponibles pour les dépenses courantes et les projets de l'année à venir.

▸ **Fiscalité locale 2026**

Bonne nouvelle pour les contribuables : les taux des quatre taxes communales (foncière bâtie et non bâtie, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, cotisation foncière des entreprises) sont maintenus à l'identique de 2025, sans aucune augmentation. À noter toutefois un reversement de 97 555 € au FNGIR, mécanisme national de péréquation entre collectivités.

▸ **Adoption du Budget primitif 2026**

Le budget 2026 s'élève à 1 072 305 € en fonctionnement (dépenses courantes : personnel, entretien, subventions) et 758 762 € en investissement (travaux et équipements). Le Maire a souligné que l'adoption avant les élections municipales vise à ne pas imposer un budget en urgence à la future équipe, qui pourra néanmoins le réorienter en cours d'année.

▸ **Frais de représentation du Maire**

Le Conseil a attribué au Maire une enveloppe forfaitaire de 1 000 € par an destinée à couvrir les dépenses engagées dans l'exercice de ses fonctions (réceptions, déplacements officiels...). Le Maire, concerné, ne s'est pas prononcé : 12 voix pour.

▸ **Revalorisation des indemnités des élus**

La loi du 22 décembre 2025 portant statut de l'élu local a relevé le barème maximal des indemnités. Le Maire ayant souhaité conserver une indemnité inférieure au plafond légal, l'économie réalisée permet de maintenir une indemnité au conseiller délégué à la communication — un arbitrage adopté à l'unanimité, applicable au 1er janvier 2026.

▸ **État annuel des indemnités des élus**

Par transparence, comme chaque année, l'état des indemnités versées aux élus en 2025 a été communiqué au Conseil. Le Maire a demandé d'y ajouter les indemnités versées par le SIERC (Syndicat des eaux) à M. Lefèvre.

▸ **Subventions municipales aux associations**

La commune soutient la vie locale : 8 000 € à l'AAEC (accueil périscolaire du soir et du mercredi), 8 600 € à l'ALC (mise à disposition d'un animateur — Mme Dispau, employée concernée, ne s'est pas prononcée), 2 100 € aux Oisillons (accueil des jeunes enfants), 500 € chacun à la Croix-Rouge et aux Restos du Cœur, et 200 € chacun à la Mission locale et à la Prévention routière.

▸ **Fiscalisation SIVOM de la région de Chevreuse**

La cotisation annuelle de la commune au SIVOM (76 720 €) sera directement réglée par voie fiscale. Elle finance les services auxquels Choisel adhère : la piscine, les frais scolaires et le Conservatoire de musique et danse.

▸ **Tournages de films : nouveaux tarifs**

Face à des redevances jugées sous-évaluées, la commune met à jour sa grille : 2 000 € par jour pour l'occupation du domaine public, 1 000 € par jour pour les locaux communaux, avec une caution de 500 € et une assurance obligatoire. Une façon de mieux valoriser l'attractivité du village auprès des sociétés de production.

▸ **Entretien de l'église Saint-Jean-Baptiste**

La commune sollicite le dispositif départemental « entretien du patrimoine rural » : création d'un carnet d'entretien (diagnostic sanitaire de 15 000 €), puis travaux d'entretien programmés entre 20 000 et 30 000 € par an, avec une subvention départementale visée à 80 %. Le Département avance les coûts et paie directement les entreprises.

▸ **Liste des marchés publics 2025**

Le Conseil a pris acte de la liste des marchés publics conclus en 2025, publiée conformément à la réglementation , un



CONSEILS MUNICIPAUX

acte de transparence sur les commandes passées par la commune.

▸ **Mot de la fin :** le Maire, Alain Seigneur, a remercié l'ensemble de l'équipe municipale pour son engagement tout au long de cette mandature, à quelques semaines des élections municipales.

Synthèse commentée du Conseil municipal de Choisel du 21 mars 2026 (séance d'installation)

Réuni le 21 mars 2026 à 10h30, le nouveau Conseil municipal issu des élections du 15 mars s'est installé sous la présidence de M. Didier Roger, doyen d'âge, puis de la nouvelle équipe.

▸ Installation et élection du Maire

Le procès-verbal de la dernière séance de l'ancienne mandature (9 mars) a d'abord été pris en acte, conformément aux observations de la préfecture. Mme Stéphanie Varin Gahren a ensuite été élue Maire au scrutin secret à la majorité absolue. Elle a remercié Alain Seigneur, maire sortant, pour ses deux mandats d'investissement exemplaire, avant que celui-ci ne lui remette l'écharpe et l'insigne de maire.

▸ Création de quatre postes d'adjoints puis élection

Le Conseil a d'abord fixé à quatre le nombre d'adjoints (maximum légal pour une commune de cette taille), à 15 voix pour. Sont ensuite élus dès le premier tour, sur une liste à parité hommes-femmes : Thierry Lefèvre (1er adjoint), Gaëlle Dizengremel (2de), Sylvain Berthon (3e) et Colette Mavier (4e). La charte de l'élu local, rappel des devoirs déontologiques du mandat, a été remise et lue à chaque conseiller.

▸ Délégations accordées à la Maire

Pour assurer une gestion rapide et efficace au quotidien, le Conseil a confié à Mme la Maire un ensemble de délégations pour tout le mandat : marchés publics, baux, assurances, concessions de cimetière, dons et legs, actions en justice, préemption urbaine, emprunts (jusqu'à 200 000 €), régies, etc. La Maire pourra se faire remplacer par un adjoint et subdéléguer sa signature ; elle rendra compte de ses décisions au conseil suivant.

▸ Indemnités de fonction des adjoints

Les indemnités des quatre adjoints ont été fixées, dans la limite de l'enveloppe légale, à 11,77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique chacune, revalorisées automatiquement avec la valeur du point d'indice et versées mensuellement.

▸ Commission d'appel d'offres (CAO)

Trois membres titulaires (M.Lefèvre, Mme Mavier, et M.Bourdois) et trois suppléants (M. Roger, M.Naulin, et Mme Besnier Antunes) ont été élus à bulletin secret pour siéger aux côtés de la Maire (présidente) dans la commission qui examine et attribue les marchés publics de la commune, une instance garante de la bonne utilisation de l'argent public.

▸ Délégués auprès des structures intercommunales

La commune a désigné ses représentants dans les instances où elle siège : Didier Roger (titulaire) et Maxime Le Hyaric (suppléant) au Comité syndical du PNR Haute Vallée de Chevreuse ; Colette Mavier et Véronique Luciani au SICTOM (collecte des ordures ménagères) ; Gaëlle Dizengremel et Maxime Le Hyaric au SIVOM de Chevreuse (piscine, conservatoire, frais scolaires) ; ainsi que les délégués Stéphanie Varin Gahren et Thierry Lefèvre au SIAHVY (aménagement hydraulique de la Vallée de l'Yvette) et de Thierry Lefèvre et Didier Bourdois au SIERC (Cernay-la-Ville)

▸ CNAS et correspondant Défense

Estelle Bœuf Gobin (collège des élus) et Corinne Szaniawski (collège des agents) représenteront la commune au Comité National d'Action Sociale, qui gère l'action sociale envers les agents territoriaux. Clément Naulin a été nommé correspondant Défense, relais local sur les questions de lien armées-nation et de mémoire.

▸ Commissions municipales

Enfin, le Conseil a réparti ses membres entre les différentes commissions qui préparent les dossiers avant délibération en séance, l'organisation de travail classique d'un conseil municipal en début de mandat.

▸ **À retenir :** une nouvelle équipe est en place, menée par la Maire Stéphanie Varin Gahren et ses quatre adjoints, prête à poursuivre au service des Choiseliens.

ÉTAT CIVIL

Naissance

Julia LEE RAILEAN
née le 28 octobre 2025 à Le Chesnay-Rocquencourt

Eliana GOMES
née le 04 novembre 2025 à Rambouillet

Pacs

Lisa Christiane Nicole LE BACQUER et Rayan LENTIN le 9 mars 2026 à Choisel

Mariage

Pauline GENDRONNEAU et Nicolas RENOUT
le 14 juin 2025 à Choisel

Décès

Magalie Yvonne Aimée WORENBACH
décédée le 16 septembre 2025 à Choisel

Denise Louise TRICOCHE
décédée le 29 octobre 2025 à Cozes

Yvette JARRY née PÉPIN
décédée le 27 novembre 2025 à Rambouillet

Odette MAROL
décédée le 13 janvier 2026 à Chevreuse

Alain Aïssa CARPENTIER
décédé le 23 janvier 2026 à Choisel

NOUVEAUX CHOISELIENS

Bienvenue à

Mme Sarah BALSEGUR et M. Raphaël PINHEIRO
11E rue Robert Frelon

Le budget 2026 pour Choisel : préserver, finaliser, transmettre

par Colette MAVIER et Thierry LEFÈVRE

2025

2025, une année d'aboutissement

Dernière année du mandat, 2025 a été marquée par la volonté de mener à bien les projets engagés, en particulier la restauration de l'église, dans un contexte toujours contraint par l'absence de subventions du triennal voirie*.

Malgré ces incertitudes, la commune a poursuivi ses investissements tout en veillant à préserver des finances saines. Le recours à un prêt relais de 200 000 € a permis d'absorber les dépenses exceptionnelles liées aux travaux de la mairie et de l'église. Celui-ci sera intégralement remboursé dans les 2 ans à venir grâce au versement des subventions des travaux et du FCTVA*.

Un bilan financier positif

L'exercice 2025 s'est achevé sur un résultat positif, permettant de dégager un autofinancement* de 182 000 €.

Répartition des dépenses par domaine d'activité :



- Charges de personnels : 215 918 €
- Fonctionnement général : 111 102 €
- Versements à divers fonds de l'État : 105 786 €
- Soutien scolarité et petite enfance : 66 589 €
- Entretien patrimoine espaces verts et forêts : 54 218 €
- Vie sociale, animation et culture : 46 336 €

Réalisations de l'année 2025 financées par le budget de la commune :

- Valorisation du lavoir, en partenariat avec l'ASPC : création d'un chemin pavé et plantations décoratives
- Verger des Choix&liens : installation des structures palissées et premières plantations (pommiers, poiriers, cerisiers greffés, petits fruits…)
- Allée des poiriers : poursuite des plantations des arbres greffés

- Première phase de restauration de l'église : toiture, démoussage et traitement des abords
- Lutte contre les inondations :
 * Installation d'une vanne de trop plein et d'un talus à l'abreuvoir d'Herbouvilliers générant une capacité de stockage tampon de 250 m³ d'eau
 * Renforcement des capacités du réseau eaux pluviales rue des Sources

- Cérémonie de lancement des travaux de l'église avec une intervention artistique de Fabienne Veverka (habillage du chantier et exposition au lavoir)
- Repas des Choiseliens à l'orangerie du château de Breteuil

*** Qu'est-ce que**

• ***Autofinancement*** *: excédent de fonctionnement de 2025 permettant de financer les dépenses d'investissement de 2026*

• ***Triennal voirie*** *: programme de subventions du Département des Yvelines pour des travaux de voirie, actuellement suspendu*

• ***FCTVA*** *(Fonds de compensation pour la TVA) : compensation de TVA sur les dépenses d'investissement versée aux collectivités territoriales, versée avec un décalage de deux ans*

2026

2026, une année de transmission

Voté lors du conseil municipal du 9 mars 2026, ce budget constitue le dernier du mandat 2020-2026. Il s'inscrit comme un budget de transition, visant à finaliser les opérations engagées tout en garantissant à la future équipe municipale des marges de manœuvre pour définir ses propres orientations.

Les grandes orientations budgétaires pour 2026

Le budget primitif 2026 s'élève à 1 072 305 € pour la section fonctionnement et 758 762 € pour la section investissement.

Objectifs :

• Poursuivre les travaux en cours et répondre aux urgences, malgré le manque de visibilité sur les subventions, en particulier le « triennal voirie » toujours suspendu.*

• Engager le remboursement du prêt relais après réception des subventions attendues pour les travaux de la mairie et de l'église

• Maintenir la stabilité fiscale, sans augmentation du taux communal de la taxe foncière (hors revalorisation automatique des bases imposée par l'État + 0,9 % pour 2025).

FONCTIONNEMENT

Assurer les services quotidiens

Garantir les services essentiels à la population : entretien du village, soutien à la scolarité, actions sociales et vie locale.

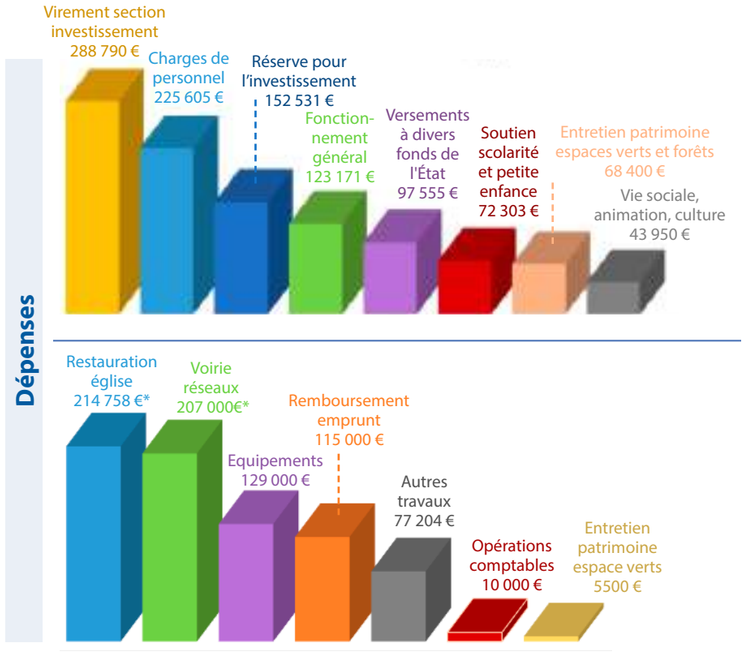
1 072 305 €

INVESTISSEMENT

Entretenir et valoriser notre patrimoine

Continuité des projets engagés, avec une attention particulière portée à la gestion des priorités et à la capacité financière de la commune.

758 762 €



Principaux axes du budget 2026

Ces projets s'inscrivent soit dans la continuité des actions engagées en 2025, soit dans les priorités identifiées pour le village. Ils pourront être ajustés ou complétés par la nouvelle équipe municipale issue des élections.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- Entretien et enrichissement du verger des Choix&liens
- Création d'un rucher

VIE DU VILLAGE

- Des moments de convivialité pour tous les Choiseliens

TRAVAUX

- Réfections de chaussées : rue Maison forte et Chemin des Marronniers
- Réparation de la voirie, curage des fossés, curage et contrôle vidéo du réseau eau de pluie
- Aménagements pour la sécurité routière à Herbouvilliers
- Réaménagement du réseau d'eaux pluviales rue des Sources

PATRIMOINE

- Deuxième phase des travaux de l'église (intérieur et abords)

Pour aller plus loin

Le détail des chiffres et des décisions est consultable dans les procès-verbaux du Conseil Municipal sur www.choisel.fr.

Une question sur le budget ou les projets ? Écrivez-nous à ✉ thierry.lefevre@choisel.fr

Élue en mars dernier, votre nouvelle équipe municipale s'est mise au service de la commune dès son installation. À sa tête, la maire, véritable chef d'orchestre, coordonne l'action municipale et porte les grandes orientations ; elle s'appuie sur ses quatre adjoints, qui animent chacun un pôle de compétences, sur les conseillers délégués, en charge de missions spécifiques, et sur l'ensemble des conseillers municipaux, qui participent aux décisions et aux projets de la commune, tous unis par une même ambition : SERVIR NOTRE VILLAGE.

Équipe municipale : qui est qui et qui fait quoi



Les commissions municipales : qui fait quoi ?

Les commissions préparent les dossiers et débattent des orientations dans leur domaine, avant de soumettre leurs propositions au conseil municipal, qui reste seul à délibérer et à voter.

- **FINANCES & TRAVAUX** constituent le cœur de l'action municipale. La commission finances prépare le budget, suit son exécution et examine la fiscalité locale, les subventions et l'endettement de la commune. Celle des travaux pilote les projets de voirie, les bâtiments communaux et les gros investissements. Les deux sont liées, car les travaux représentent le premier poste de dépenses : chaque chantier doit être arbitré budgétairement, en fonds propres, par subventions ou par emprunt.
- **ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE** se rejoignent autour d'un même objectif : valoriser le cadre de vie. La commission gère les espaces verts, la propreté, et la biodiversité, tout en assurant l'entretien du patrimoine bâti et naturel, église, lavoirs, monuments.
- **URBANISME :** la commission gère l'application et le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour tous les travaux, constructions ou extensions de la commune. Elle pilote aussi la révision et la modification du PLU.
- **VIE SOCIALE, ÉDUCATION & CULTURE** forment un ensemble cohérent. La commission anime la cohésion communale en soutenant les associations, la jeunesse et les seniors, organise les manifestations culturelles et gère les affaires scolaires. Le lien est évident : ces domaines touchent les mêmes publics, souvent portés par les mêmes bénévoles.
- **SANTÉ & SOCIAL :** la commission suit les actions de proximité envers les personnes âgées, fragiles ou isolées, veille à l'accessibilité et au maintien de l'offre de santé locale, en s'appuyant sur le département et les associations.
- **COMMUNICATION :** la commission informe les habitants via le bulletin municipal, le site internet, les réseaux sociaux et l'affichage, et met en valeur les projets et événements de la commune.

Structures auxquelles la commune adhère, que font-elles ?

CCHVC : Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse

Un EPCI (établissement public de coopération intercommunale) regroupant plusieurs communes qui mettent en commun des compétences obligatoires : aménagement du territoire, développement économique, gestion des milieux aquatiques, la voirie intercommunale, les mobilités douces, le tourisme, les déchets, les évènements culturels et sportifs. C'est le principal relais pour mutualiser des services qu'une petite commune ne peut assumer seule.

SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Il organise la collecte des déchets ménagers (tournées, points de regroupement, déchetteries) et leur traitement (valorisation, enfouissement). Il perçoit la taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM/REOM).

SIAHVY : Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette

Il gère les cours d'eau du bassin de l'Yvette (dont la Chevreuse, l'Yvette et leurs affluents) : entretien des berges, prévention des inondations, curage, gestion écologique des milieux aquatiques.

SIERC : Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Cernay-la-Ville

Il produit et distribue l'eau potable aux communes adhérentes : captage, traitement, réseaux, qualité de l'eau, facturation.

SIVOM de Chevreuse : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

Structure souple regroupant des communes volontaires pour gérer ensemble des services variés (piscine, conservatoire, écoles, sport) selon les besoins définis dans ses statuts (équipements, services à la population, etc.). Contrairement à la CCHVC, les communes choisissent librement d'y adhérer et lui délèguent des compétences précises.

PNR-HVC : Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Territoire classé pour la qualité de ses paysages et de son patrimoine, labellisé pour protéger l'environnement tout en soutenant le développement économique et touristique. La commune applique la charte du parc, qui encadre notamment l'urbanisme, la protection des paysages et valorise le patrimoine naturel et culturel.

LA FORCE DU COLLECTIF

Eau, déchets, rivières, écoles, piscine, conservatoire sont autant de services qu'une commune de 566 habitants ne pourrait assumer seule.

En s'unissant à ses voisines au sein de ces syndicats et de la communauté de communes, elle mutualise les coûts et offre à ses habitants des services qu'aucune petite commune ne pourrait financer seule.

L'adhésion au PNR-HVC traduit, elle, un choix : protéger un cadre de vie remarquable et en faire un atout d'attractivité.

Ces structures ne sont pas de simples sigles administratifs : elles agissent chaque jour dans le quotidien des habitants. **L'intercommunalité, c'est la force des petits territoires qui font ensemble ce qu'ils ne pourraient difficilement faire seuls.**

L'église Saint-Jean-Baptiste rayonne à nouveau

Le 21 juin 2026, les Choiseliens ont célébré la **fin des travaux de rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste**, joyau patrimonial du village retrouvé dans toute sa splendeur. Une cérémonie officielle a réuni élus, institutionnels et habitants, en présence de Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France. Après l'ouverture par Stéphanie Varin-Gahren, maire de Choisel, Alain Seigneur, initiateur du projet sous le précédent mandat, a retracé l'histoire de l'édifice et présenté l'ampleur du chantier. Cette réussite doit beaucoup à la générosité des donateurs et au soutien de nombreux partenaires : la Fondation du Patrimoine, les associations locales, la Région Île-de-France, le Département des Yvelines et la DRAC. La suite est déjà engagée : finalisation des abords extérieurs et mise en place d'un plan d'entretien pour garantir la pérennité de ce patrimoine, à transmettre aux générations futures.



Tarti fête de Noël

Le marché de Noël de la commune de Choisel a une fois de plus réuni habitants et visiteurs pour une édition chaleureuse, malgré une météo capricieuse. La grande nouveauté de cette édition 2025 ? Une généreuse et délicieuse **tartiflette originale,** concoctée par le chef Damien. La manifestation s'est également déroulée en musique, avec des animations qui ont apporté une ambiance festive et conviviale au cœur du village. Les stands d'artisans, les décorations de Noël et les senteurs des mets chauds ont contribué à créer cette atmosphère si particulière de Noël. Le succès a été au rendez-vous, confirmant que ce marché est désormais incontournable. Rendez-vous est donc déjà pris dans peu de temps pour la **4e édition,** qui promet de belles surprises…



Ménage de Printemps

Le 22 mars dernier, la commune de Choisel a donné un coup de propre à ses rues et chemins à l'occasion de l'**opération nettoyage de printemps ou nettoyage de la nature**. Une quinzaine de bénévoles, gants et sacs en main, a sillonné le village pour débarrasser les abords des voies des déchets accumulés pendant l'hiver. Résultat : des chemins plus propres et une belle convivialité. Merci à tous les bénévoles, et rendez-vous l'année prochaine !



Musique en tête

C'est dans le magnifique parc de la mairie, à l'ombre du grand chêne, que les Choiseliens se sont réunis pour célébrer la **Fête de la Musique**, accompagnée d'un pique-nique convivial. L'occasion était également donnée de découvrir les **associations choiseliennes**, qui ont présenté leurs activités aux habitants. Pour lancer les festivités, la municipalité a offert l'apéritif, avant que chacun ne partage son repas dans un cadre verdoyant et chantant. Une belle journée de musique et de rencontres confirmant l'attachement des habitants de Choisel et des communes voisines à cet événement.





Au lavoir, Émilie du Châtelet reprend des couleurs

Dans le cadre des **Journées européennes du Patrimoine 2025,** l'artiste Fabienne Veverka a investi le lavoir de Choisel d'une exposition **hommage à Émilie de Breteuil,** marquise du Châtelet, mathématicienne et femme de lettres du XVIII[e] siècle. Une initiative portée par la commune, à la croisée de l'art et des « Journées du Matrimoine », qui a offert aux visiteurs une belle redécouverte de cette figure des Lumières.





par Florent BOISSEL

La haie bocagère

Saison 2 : un chantier participatif qui porte ses fruits

Après une première saison réussie, le chantier participatif de la haie bocagère se poursuit. Retour sur un projet qui réunit les Choiseliens autour d'un geste simple et durable : planter ensemble l'avenir du paysage communal.

Un premier rendez-vous réussi

Le 28 décembre 2024, les Choiseliens étaient conviés à la première rencontre du chantier participatif de la haie bocagère.

La matinée s'est déroulée en deux temps. La première partie a été consacrée à la présentation du projet et des végétaux retenus par la commune : l'alisier torminal, l'églantier, le cornouiller, la viorne lantane, le fusain d'Europe, l'ajonc d'Europe, l'épine-vinette et l'épine noire. La seconde partie, animée par mes soins, s'est attachée à la préparation des plants.

Après un rappel théorique sur le système racinaire et aérien, j'ai montré, sur un modèle pour chaque variété, comment les racines sont taillées très légèrement : les extrémités sont pincées afin de provoquer de nouvelles émissions radiculaires. Cette opération est primordiale pour garantir une bonne reprise.

Pour les variétés livrées en mottes, une simple scarification des racines apparentes à la serpette suffit, avant de pratiquer un pralinage juste avant la plantation. Chaque participant a effectué sa tâche avec rigueur et enthousiasme. Aujourd'hui, la commune tient à les féliciter : la reprise est excellente, avec moins de 2 % de perte.

Un suivi rigoureux

Depuis cette journée, la commune a veillé sur la haie : arrosage, désherbage et apport de BRF (bois raméal fragmenté).

- **Arrosage :** une première fois après la plantation, puis 2 à 3 fois selon la sécheresse, toujours au niveau des racines.
- **Désherbage :** effectué manuellement pour éliminer les adventices les plus coriaces — chardon, liseron — qui prenaient le dessus sur les jeunes plants.

Avec l'apport de BRF et le temps, cette corvée d'éradication ira en diminuant. La vie du sol est préservée et stimulée par les vers de terre, qui viennent chercher la matière organique déposée en surface pour la transformer en humus. Sur le long terme, oiseaux et petits mammifères, mulots, hérissons s'y installeront, y trouvant les petits fruits des arbustes et les graines apportées par le vent : une véritable réserve de nourriture et, quand les plants seront assez développés, des sites de nidification.

La taille : apprendre à former la haie

Un second rendez-vous, le samedi 14 juin 2025, a été proposé aux Choiseliens pour pratiquer une taille du système aérien. Toutes les variétés ne se pincent pas de la même manière ; un modèle a donc été réalisé pour chacun.

Sans cette opération, la plante continuerait de pousser vers le haut, avec un aspect frêle, sans développer pleinement ses bourgeons : seuls ceux situés en haut de la tige démarreraient au printemps, sur les 40 premiers centimètres.

Regrouper les plants, composer les couleurs

À l'automne 2025 et au début de cette année, Thierry Lefèvre et moi-même avons entrepris de regrouper les plants par transplantation. L'objectif : permettre, au fil du temps, d'apprécier la haie à travers ses différentes couleurs de bois et de fleurs. Les plants sont ainsi placés par zones. Seul l'alisier torminal fait exception : arbre parmi les arbustes, il a été planté tous les 3 mètres, au milieu de la bande de plantation.

Le constat d'aujourd'hui est sans appel : les Choiseliens ont bien suivi les conseils, le résultat est là, et les plants sont beaux et étoffés. Si vous en avez l'occasion, allez la voir, elle est visible chemin de Bonnelles, à Herbouvillers. Le dernier rendez-vous « chantier participatif » avec les Choiseliens a été pris le samedi 13 juin 2026 et a été consacré à une dernière journée de taille collective.

Les plants implantés dans la commune

L'alisier torminal : il apprécie les terrains humides en profondeur : grâce à ses racines profondes, il capte l'excès d'eau. C'est un sorbier caractérisé par ses feuilles rouges à l'automne et ses fruits ovales décoratifs.

Le cornouiller : un cornus au feuillage caduc (1 à 4 m). Ses rameaux sont rougeâtres en hiver, et il se couvre au printemps de petites fleurs blanches modestes.

L'églantier : arbuste de 2 à 4 m, aux tiges couvertes d'aiguilles très piquantes. Fleurs roses en mai-juin, très jolis fruits rouges à l'automne. Très vigoureux.

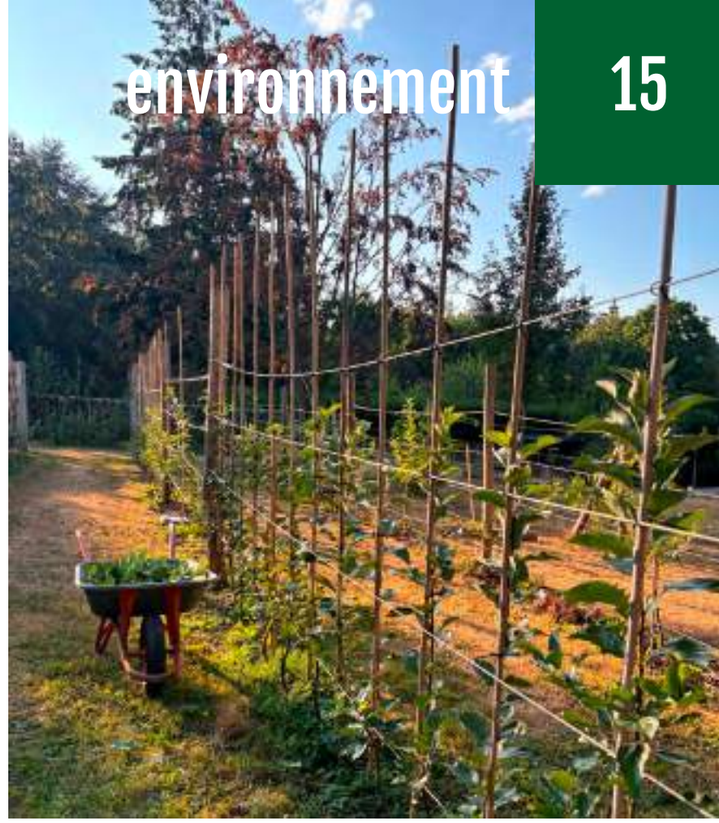
La viorne lantane : de la famille des viburnum (1 à 3 m). Fleurs blanches odorantes au mois de mai ; fruits rouges devenant noirs à la fin de l'été.

Le fusain d'Europe : de 3 à 5 m, au branchage dressé plus ou moins retombant. Petites fleurs vert-jaunâtre en mai-juin ; très petits fruits très persistants en hiver.

L'épine-vinette : de la famille des berberis (1 à 3 m). Tiges dressées, rameaux devenant arqués et pleureurs. Fleurs jaunes en mai, petits fruits rouges et allongés en grappes à l'hiver.

L'épine noire : rosacée, aussi appelée prunelier (jusqu'à 5 m). Fleurs blanches très denses en mars-avril, fruits noirs à l'automne et en hiver.

L'ajonc d'Europe : feuillage persistant aux épines très vives (1 à 3 m). Fleurs jaune vif à la fin de l'hiver et au printemps. Il demandera une taille plus attentive afin d'éviter le dessèchement de certaines branches.







par Colette MAVIER et Thierry LEFÈVRE

Le verger des Choix&Liens : un verger participatif qui s'épanouit

Sous le soleil d'un été de canicule et de sécheresse, le verger participatif des Choix&Liens n'a cessé de grandir. Portrait d'un projet porté par des bénévoles passionnés et fidèles au poste.

À quelques encablures de la jeune haie bocagère, derrière la mairie, un autre chantier végétal fait la beauté de la commune : le verger des Choix&Liens. Et si l'on devait le décrire en un mot, ce serait « épanoui ». Derrière cette réussite, il y a d'abord des hommes et des femmes, des bénévoles solides, actifs et passionnés qui, tout au long de cet été particulièrement éprouvant, ont veillé sur chaque arbre avec un soin remarquable. Mille mercis à eux !

Un été sous haute surveillance

Canicule et sécheresse n'auront pas eu raison de leur engagement. Arrosages réguliers, désherbage attentif : aucune tâche n'a été négligée pour accompagner les jeunes sujets dans ces conditions difficiles. Ce suivi rigoureux a porté ses fruits, au sens propre : les arbres fruitiers greffés et plantés à l'automne dernier grandissent bien et affichent une belle vigueur. Il faut aller le voir pour mesurer sa beauté et son enracinement heureux sur notre commune.

Un savoir-faire transmis

Comme toujours et encore, ces travaux sont guidés par les conseils et le savoir de notre référent, Hervé Mauclère, dont l'expertise accompagne les bénévoles à chaque étape : de la greffe à la taille, du choix des variétés aux soins du sol.

Le verger des Choix&Liens incarne ce lien précieux entre les habitants et leur territoire : un lieu de partage, d'apprentissage et de patience, qui donnera bientôt ses premières récoltes. Rendez-vous au verger pour le découvrir et pourquoi pas, y prêter main-forte.

environnement

par Thierry LEFÈVRE



■ Inondations : Choisel renforce sa protection année après année

Marquées par les inondations de 2024, la municipalité a fait de la lutte contre les crues et le ruissellement une priorité continue. Entre entretien renforcé du réseau d'eaux pluviales, travaux ciblés et relance des études menées avec ses partenaires institutionnels, la commune multiplie les actions concrètes pour protéger ses habitants.

Des partenaires mobilisés : PNR et SIAHVY

La mairie a adressé un courrier au SIAHVY (syndicat de gestion des eaux) et au PNR (Parc naturel régional) pour inviter ces organismes experts à poursuivre les études qu'ils avaient initiées sur le territoire communal.

Deux chantiers de connaissance sont au cœur de cette relance :

Le ruisseau d'Herbouvilliers : le PNR a produit en 2022 une étude visant à maîtriser les eaux de ruissellement à Herbouvilliers. Celle-ci s'est déjà concrétisée par la création d'une mare tampon et d'un talus chemin de Bonnelles, qui ont atténué les effets des inondations de 2024. Mais tout n'est pas réglé : la seconde phase de l'étude doit débuter rapidement, avec la création prioritaire d'une mare tampon au niveau du champ Croche.

La protection du bourg : dès 2016, le SIAHVY avait étudié les moyens de ralentir l'afflux d'eau venant du plateau de La Ferté afin de préserver le bourg de Choisel, situé en aval. Cette étude ne s'est toutefois jamais concrétisée.

Pour faire avancer ces projets, la mairie mobilise les commissions auxquelles participent les membres du conseil municipal.

Un entretien du réseau densifié et planifié

L'entretien préventif des fossés et du réseau d'eaux pluviales a été densifié, perfectionné et planifié. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

2025 : 1 000 mètres de fossés et 50 avaloirs curés ;

2026 : 600 mètres de réseau d'eaux pluviales curés et contrôlés par caméra rue de la Maison Forte. Le réseau est en bon état sur ce secteur, et le curage a permis de remettre en service 20 mètres de canalisation totalement obstruée depuis des années au niveau de l'ancienne scierie. Plus de 4 m³ d'alluvions ont été extraits des tuyauteries ;

2027 : l'effort portera sur le curage et le contrôle caméra des 1 000 mètres de réseau alimentant l'exutoire en aval de l'abreuvoir.

Des travaux ciblés pour améliorer le réseau d'eau de pluie

Dans un souci permanent d'efficience, la mairie a réalisé une série d'aménagements :

- **Rue de l'Abreuvoir :** le nombre d'avaloirs a été doublé afin d'augmenter les capacités d'absorption du réseau. Un talus et une vanne de contrôle du niveau de l'eau y ont également été installés, offrant une capacité de stockage supplémentaire de 250 m³ pour réguler le flux de ruissellement ;
- **Chemin de Bonnelles :** un caniveau à grille capte le flux de ruissellement résiduel qui contourne le talus végétalisé, protégeant ainsi les habitations situées en contrebas ;
- **Rue des Sources :** le raccordement du fossé avec le réseau d'eau de pluie, à l'entrée de l'ancien chemin des Ruettes, a été équipé d'un bac de décantation pour éviter le colmatage du réseau par les alluvions. Un second caniveau à grille protège la maison située en contrebas de la route, régulièrement inondée lors des pluies intenses ;
- **Rue de la Maison Forte :** le réseau a été renforcé par l'installation d'un drain, qui assainit une zone d'habitation chroniquement sujette aux inondations par remontées de nappe. Dans la cour de la Maison Forte, un caniveau à grille jusqu'ici non raccordé, source d'eau stagnante et de débordements, a été connecté au réseau d'eau de pluie.

2027 : trois priorités structurantes

Pour l'année 2027, la municipalité concentrera ses efforts sur trois axes :

1. **Organisation :** développement du plan de sauvegarde communal afin de rendre ce dispositif pleinement opérationnel en cas d'alerte inondation ;
2. **Entretien du réseau :** mise en place d'une cartographie précise des fossés et suivi rigoureux de la planification et de l'exécution des travaux de curage ;
3. **Travaux en coordination avec le SIAHVY et/ou le PNR :** création de la mare tampon au niveau du champ Croche.

par Estelle Bœuf Gobin



■ Octobre Rose

Chaque octobre, le monde se pare de rose pour rappeler une réalité : le cancer du sein reste le plus fréquent des cancers féminins. Un dépistage réalisé à temps, c'est une lésion décelée plus tôt, des traitements moins lourds et des chances de guérison nettement accrues.

LE CANCER DU SEIN EN CHIFFRES

- 1 femme sur 8 sera concernée au cours de sa vie ;
- Plus de 90 % de survie à 5 ans lorsque le cancer est détecté tôt ;
- Environ 61 000 nouveaux cas par an en France ;
- Le dépistage organisé est proposé tous les 2 ans aux femmes de 50 à 74 ans ; il permet de repérer la maladie avant l'apparition des symptômes et réduit de 20% la mortalité par cancer du sein.

« Se faire dépister, c'est se donner les meilleures chances. Cinq minutes de mammographie peuvent valoir des années de vie. »

ET SI ON EN PARLAIT ?

Le cancer du sein est le plus connu, mais d'autres touchent spécifiquement les femmes : col de l'utérus, ovaires, endomètre.

Le frottis cervico-utérin est recommandé tous les 3 ans, de 25 à 65 ans ; la vaccination contre le papillomavirus (HPV) est recommandée et gratuite au collège pour les filles et garçons de 11 à 14 ans et protège les filles du cancer du col de l'utérus.

Consultez sans attendre en cas de boule dans le sein ou sous le bras, modification de la peau ou du mamelon, écoulement anormal ou saignements inhabituels.

PRÉVENIR AU QUOTIDIEN

Aucune protection n'est absolue, mais certaines habitudes réduisent nettement le risque : limiter l'alcool, pratiquer une activité physique régulière, éviter le tabac et veiller à son poids.

Une minorité des cancers du sein, environ 5 à 10 %, est liée à une prédisposition génétique ou à des antécédents familiaux.

LE DÉPISTAGE, MODE D'EMPLOI

- **Mammographie** tous les 2 ans, de 50 à 74 ans (invitation par courrier, 100 % prise en charge par la Sécurité sociale) ;
- **Examen des seins** par un médecin ou une sage-femme chaque année dès 25 ans ;
- **Autopalpation** : 1 fois par mois, quelques jours après les règles. Un geste utile pour bien connaître ses seins (mais qui ne remplace pas la mammographie) ;
- **Frottis** (col de l'utérus) : tous les 3 ans de 25 à 29 ans, puis test HPV tous les 5 ans de 30 à 65 ans ;
- **Consulter** sans attendre en cas de changement inhabituel.

PRENEZ SOIN DE VOUS, FAITES-VOUS DÉPISTER !

Pour toute question, Estelle Bœuf Gobin, conseillère déléguée Social/Santé peut vous orienter vers les professionnels de santé les plus proches et peut vous accompagner dans vos démarches :

estelle.boeuf-gobin@choisel.fr

Sources : Santé publique France, Institut national du cancer (INCa), Ligue contre le cancer 78, CRCDC-Île-de-France. Les informations contenues dans cette page ne remplacent en aucun cas l'avis d'un professionnel de santé.

HAS-dépistage col de l'utérus



FAITES UN DON

Choisel a mis en place une collecte en soutien à la recherche et l'innovation pour aider les femmes touchées par la maladie.

Aujourd'hui, 9 femmes sur 10 sont en vie 5 ans après leur diagnostic du cancer du sein. C'est le résultat de nombreux progrès de la recherche contre le cancer, auxquels l'Institut Curie a largement contribué et dont l'objectif est d'offrir un avenir plus rose à toutes les femmes atteintes d'un cancer du sein.

Pour y arriver,
chaque initiative compte,
faîtes un don !

100 % de votre collecte est reversée à l'Institut Curie.
Merci de votre soutien !

Pour en savoir plus : https://**jefaismondepistage.cancer.fr/**

par Maud CLERC

Quatorze ans aux côtés des enfants de Choisel

" Faire de ses élèves des citoyens instruits, éclairés et libres, ce pour quoi je suis devenue enseignante »

Le 4 décembre 2025, de nombreux parents et enfants de l'AAEC ainsi que des membres du conseil municipal étaient réunis autour de Françoise Marie, une figure de notre association, qui durant 14 ans a assuré l'aide au devoir en sa qualité de professeure des écoles.
Des générations de jeunes Choiseliens ont pu progresser à ses côtés et notre association a pu grandir grâce à son implication et sa fidélité. Elle revient dans cette interview sur ses liens avec l'AAEC et sa vision du métier d'enseignante. Nous la remercions chaleureusement pour toutes ces années à nos côtés et lui souhaitons une retraite des plus heureuses.



Pot de départ de Madame Françoise Marie

Comment avez-vous connu l'AAEC et pourquoi avoir choisi de participer à ce projet d'accueil périscolaire un peu atypique, dès sa création ?

Françoise Marie : En 2011, j'étais déjà enseignante à l'école Jean Moulin de Chevreuse et j'assurais l'étude du soir. Les tarifs de l'accueil périscolaire pour les enfants non-chevrotins étaient très élevés. Quelques parents de Choisel décident alors de monter l'AAEC en proposant des tarifs plus abordables. Dans un esprit d'équité j'accepte d'y assurer l'étude une fois par semaine.

Vous y êtes ensuite restée jusqu'en novembre 2025 ! Qu'avez-vous apprécié au sein de cette structure gérée par des parents bénévoles ?

FM : J'y suis effectivement restée 14 ans. L'AAEC est une petite structure chaleureuse, bien organisée avec son temps d'étude et son temps de détente. J'ai aimé travailler en petits groupes, avoir pu m'occuper des enfants individuellement, les avoir aidés à acquérir des méthodes de travail, à persévérer (même après une longue journée d'école), à progresser aussi j'espère !
Après les devoirs, j'ai aussi aimé partager des moments de jeux et de détente. J'avais alors avec eux une autre relation, plus détendue. Je les découvrais différemment.
Le fait que les parents gèrent l'association n'a jamais été un problème pour moi dans la mesure où chacun a toujours su rester à sa place et où le dialogue a toujours été possible. Nos rapports ont toujours été très cordiaux.

Que retiendrez-vous de ces années ?

FM : Je ne garderai que de bons souvenirs de ces années. Aujourd'hui encore s'il m'arrive de croiser d'anciens élèves, d'anciens parents, j'ai toujours droit à un bonjour, un petit mot gentil, ce qui est très agréable.

Vous quittez l'AAEC en même temps que vous prenez votre retraite de professeur des écoles, avec nous l'imaginons une émotion particulière.

FM : Après 44 ans auprès des enfants, je prends ma retraite, non sans une certaine émotion ! Mais je suis aussi contente de laisser ma place à la nouvelle génération qui, je suis sûre, aura à cœur de mener à bien les missions de l'école : faire de ses élèves des citoyens instruits, éclairés et libres, ce pour quoi je suis devenue enseignante.

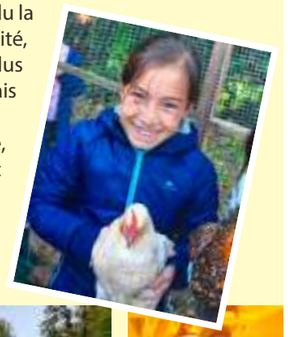
Découverte de la fibule à l'époque antique

C'était l'accessoire indispensable des Gaulois, Romains et Vikings pour ne pas perdre leur toge et en ce 11 octobre 2024, les enfants de l'AAEC ont pu fabriquer leur propre fibule à partir de modèles antiques et locaux (fibules retrouvées sur le site de Diodurum, à Jouars-Pontchartrain), lors de cet atelier proposé par la Mairie entre archéologie, patrimoine culturel et activité manuelle.



Le poulailler pédagogique de l'AAEC : de l'œuf à la poule et de la poule à l'œuf !

Né grâce au soutien du budget participatif écologique de la Région Île-de-France, notre projet de poulailler pédagogique a pu voir le jour dans le parc de la Mairie, offrant aux enfants une expérience enrichissante au contact du vivant. C'est désormais devenu une tradition pour les enfants de l'AAEC. Après le goûter et avant les devoirs, direction le poulailler pour découvrir la ponte du jour !
Mais avant d'en arriver là, les enfants ont découvert le cycle fascinant de la vie, avec ses aléas et ses joies.
C'est au printemps 2025 que sous la houlette de Clément, ont été mis en incubation des œufs de diverses races de poules, des blancs, des marrons, des verts et même des bleus.
Après trois semaines d'attente et d'observation du développement du poussin à travers la coquille grâce à une lampe, une dizaine de poussins ont vu le jour sous les yeux émerveillés des enfants. Mais la nature réserve parfois des épreuves, et malgré tous nos soins, un virus a touché nos jeunes pensionnaires. C'est aussi cela l'apprentissage du vivant.
Loin de nous décourager, nous avons attendu la rentrée de septembre pour relancer l'activité, en partant cette fois de la poule et non plus de l'œuf ! Quatre jeunes poules ont désormais pris possession des lieux !,
Le soir les enfants s'occupent du nourrissage, de l'entretien, de la récolte des œufs, avec quelques séances de câlinothérapie au passage ! Une manière ludique et concrète de les sensibiliser à la biodiversité et au bien-être animal.









Le Budget participatif écologique et solidaire d'Île-de-France invite associations, collectivités, structures publiques ou privées, ou toute personne morale, à soumettre leurs projets au vote des Franciliens. Notre projet a été lauréat de la 5e édition, obtenant un financement de la région.

Nos petits artistes exposés au marché de Noël

Parents, animateurs, maitresses : tout le monde a pu apporter sa contribution ou partager ses talents pour encadrer les créations de Noël des enfants de l'AAEC. Et cette année pour le marché de Noël ce sont les nichoirs à oiseaux qui ont emporté le plus de succès. Merci aux nombreux acheteurs qui non seulement rendent fiers leurs créateurs mais qui participent aussi à financer notre sortie de fin d'année !





Renseignements et inscriptions :
accueilchoisel@gmail.com







Le Foyer Rural fête ses 30 ans!

par Ludovic LE BACQUER

Carnaval, marché de Pâques, brocante du 8 mai, Saint-Jean : le Foyer Rural de Choisel a vécu une année riche en rendez-vous, ponctuée par une belle fête estivale venue célébrer ses 30 ans.

Un carnaval sous le signe de Capitaine Crochet

Premier temps fort de l'année : le **carnaval.** Monsieur Carnaval n'était autre que le célèbre Capitaine Crochet, et l'événement a remporté, une fois de plus, un très beau succès. Les enfants comme leurs parents ont répondu présents à l'invitation du Foyer Rural. Quel bonheur de voir petits et grands défiler dans les allées de Choisel avant de se retrouver tous autour du bûcher !

La belle balade s'est achevée autour d'un goûter délicatement préparé par les bénévoles, sans oublier la traditionnelle piñata, très attendue des enfants. Au vu des nombreux sourires affichés durant cet après-midi, la mission fut pleinement accomplie.

Le marché de Pâques en question

Deuxième rendez-vous de l'année : le **marché de Pâques.** À l'issue d'une réunion du bureau consacrée à cet événement, une interrogation majoritaire est ressortie : faut-il le maintenir l'année prochaine ? Le Foyer constate en effet une baisse du nombre d'exposants ainsi qu'une diminution de la fréquentation des visiteurs.

Une nuance toutefois : la **chasse aux œufs,** à partir de 16 h, a attiré beaucoup de monde, même si le marché lui-même a connu un passage plus limité.

Une brocante ensoleillée et une banda en fête

Troisième événement de l'année, la **brocante du 8 mai.** Sous un magnifique soleil, Choisel a accueilli de nombreux exposants ainsi qu'un public venu en grand nombre.

Pour les 30 ans du Foyer Rural, **NEZEL BANDA** a littéralement enflammé Choisel avec des airs très connus du Sud-Ouest. Les bénévoles ont même pris part à cette prestation en organisant le célèbre **Paquito***, au plus grand plaisir du public.

Côté festif, les bénévoles ont largement contribué à la bonne humeur de la journée en proposant petits-déjeuners, grillades et les fameuses frites croustillantes et savoureuses de Riton. Une nouveauté cette année : l'**andouillette accompagnée d'une fondue d'oignons**, qui a rencontré un beau succès, elle sera donc proposée en plus grande quantité l'année prochaine. Sans oublier les **crêpes** de Marie-Claude, Mélissa et Claire, qui ont connu un véritable succès tout au long de la journée.

La Saint-Jean, reportée puis célébrée sous un soleil ardent

La fête de la Saint-Jean, initialement prévue le samedi 27 juin, a dû être reportée : à la suite de la visite de Madame la Maire, venue indiquer que le Sous-Préfet ne considérait pas raisonnable le maintien de l'événement compte tenu des fortes chaleurs annoncées, le Foyer Rural a pris la décision de ne pas maintenir le rendez-vous ce jour-là.

L'événement n'était cependant pas annulé, mais reporté au samedi 11 juillet, aux horaires habituels, à partir de 16 h. C'est donc sous un ciel bleu et un soleil ardent que Choiseliens et Choiseliennes ont célébré ensemble leur **fête annuelle de la Saint-Jean.**

La journée a débuté par un **concours de pêche** aux étangs du Château de Breteuil, un moment convivial pour petits et grands lève-tôt passionnés de pêche. Dans l'après-midi a suivi un autre concours, celui de la **pétanque**, auquel quelques férus de ce sport se sont prêtés avec sympathie et convivialité.







** Paquito*

Plusieurs personnes s'assoient les unes derrière les autres et dansent au rythme de la banda. Les participants, appelés festayres ou rameurs, imitent alors les mouvements de rame avec des avirons.

Enfin, la soirée festive a été animée par le **groupe Nevada** qui, malgré la chaleur, a mis le feu (sans jeu de mots !) sur la place de Choisel. Malheureusement, et pour les raisons que l'on connaît, le feu d'artifice n'a pu être tiré : ce n'est que partie remise !

Merci à tous

Le Foyer Rural tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses **bénévoles**, si précieux, ainsi que les donateurs et le public, sans qui rien de tout cela ne serait possible. Il compte également énormément sur les habitants de Choisel pour donner tout son sens à sa mission et à l'engagement de tous ceux qui donnent leur temps, leur énergie et leur cœur pour faire vivre notre si beau village.

En attendant de se retrouver très bientôt, le Foyer souhaite à toutes et à tous un très bel automne et surtout, prenez bien soin de vous !

Prochain rendez-vous du Foyer Rural :

Soirée Moules Frites

samedi 7 novembre

FOYER RURAL DE CHOISEL

www.foyerrural-choisel.fr
FRChoisel
@ info@foyerrural-choisel.fr
Annie Morin - présidente : 06 83 62 22 25
Ludovic Le Bacquer - vice-président : 06 63 64 55 58
1 route de la Grange aux Moines 78460 Choisel







Une année riche en couleurs, en jeux et en convivialité à la MIC !

par Florent THUAULT

À la MIC, la **saison 2025-2026** est partie sur les chapeaux de roue et a été rythmée par des moments inoubliables, des fous rires et des rencontres. On a commencé fort avec les **apéros d'été** dans le parc de la mairie, où les planches de pâtés ont fait un carton dès la rentrée. Résultat : la cave à vins a été dévalisée (merci pour votre enthousiasme !).

Après une pause estivale bien méritée, on a repris du service en septembre avec une énergie redoublée. Et cette année, on a vu de nouveaux visages nous rejoindre, ce qui rend chaque moment encore plus spécial.

Les temps forts de ces derniers mois :

Soirée House of MIC

Olivier a sorti ses platines pour nous envoyer du **bon son** et mixer sous la boule à facettes.

Halloween

Une soirée mémorable avec Philippe en maître du jeu pour une partie endiablée des **Loups-Garous de Thiercelieux.** Les déguisements étaient au rendez-vous, et on a enchaîné avec un film à frissons pour prolonger l'ambiance. Un grand bravo à toutes et à tous pour votre participation !

Une douzaine de jeunes héros, âgés de 8 à 14 ans, se sont réunis au bar associatif de la MIC à Choisel pour relever défis, lancer les dés et faire parler leurs stratégies autour de Magic. Un remerciement tout particulier à Nolan, valeureux maître du jeu, qui a guidé avec sagesse et courage la troupe des 8-10 ans à travers les périls de leur quête !

Fête du Beaujolais

On a célébré le **nouveau cru** avec des planches charcuterie-fromages pour accompagner les vins. Une dégustation conviviale et savoureuse, comme on les aime.

Soirée de Noël

Jérôme s'est transformé en ouvreur d'**huîtres** professionnel, pour notre plus grand plaisir. Un moment gourmand et chaleureux pour bien finir l'année.

La Soirée Couleurs

Le samedi 24 janvier 2026, on vous a donné rendez-vous à l'Espace Ingrid Bergman pour une soirée haute en couleurs ! Le principe ? Chacun et chacune a apporté **un plat de la même couleur que ses habits du jour.** Une idée originale signée Stéphanie M., que l'on remercie chaleureusement.

Les préparatifs ont battu leur plein, et de nouveaux bénévoles nous ont rejoint chaque jour pour faire de cet événement un moment unique. Le bar a proposé une carte spéciale de boissons colorées pour accompagner vos créations culinaires.

On a pu compter sur vous pour jouer le jeu et illuminer la soirée !

Et aussi...

La MIC, c'est aussi **tous les vendredis soirs** pour des soirées décontractées, intergénérationnelles et conviviales. L'occasion parfaite pour démarrer le week-end entre voisins, autour d'un verre.

La MIC, c'est votre lieu de rencontre, d'échange et de bonne humeur

Merci pour votre engagement, votre créativité et votre enthousiasme au quotidien. Ensemble, faisons de 2026 une année encore plus colorée et festive !
À très vite !

un grand Merci à toutes et à tous !



le site de la MIC

Toutes les infos sur :
www.la-mic.fr

Maison d'Ingrid à Choisel
1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel
06 42 13 82 94
maison.ingrid.choisel@gmail.com
www.la-mic.fr

Sauvegarde du Patrimoine de Choisel

par Philippe Levesqueau, Président de l'ASPC

La première richesse d'un peuple, c'est son patrimoine. La France, tout particulièrement, est un musée à ciel ouvert, avec son patrimoine culturel et naturel, ses monuments, ses édifices, ses lieux chargés d'histoire. Chaque pierre, raconte l'histoire d'un peuple, d'une culture, d'une époque. Tous offrent une perspective unique sur le passé, tout en inspirant l'avenir. Protégeons et sauvegardons notre Patrimoine pour l'avenir.

Travaux de restauration sur le Maître Autel



avant



après



Le Grand autel de l'église Saint Jean-Baptiste, en pierre calcaire blanche, datant de la fin du XVIII[e] siècle, avait depuis quelques années un descellement de la façade.

La mairie a porté le projet de réparation en qualité de maître d'ouvrage, pendant la phase de travaux de restauration de la charpente et toiture de l'église, et demandé à l'entreprise Lefèvre, intervenante, un devis pour la reprise de la façade.

Cette société, leader français de restauration du Patrimoine et des Monuments Historiques, a effectué la reprise par brochage en fibre de verre, purge des points de recherche et réfection des joints entre les différents éléments de façade et des côtés.

L'ASPC a souhaité participer à cette restauration. Après accord, nous avons soutenu financièrement sous la forme d'un don à la mairie. Nous remercions Monsieur Alain Seigneur et l'équipe municipale pour les actions menées à la restauration et à la mise en valeur de notre patrimoine. ■

Remerciements à Sophie Delprat

Je profite de ce numéro pour adresser un remerciement particulier : j'ai reçu un cadeau inattendu, une gravure à l'eau-forte, représentant la chaire de l'église Saint Jean-Baptiste, réalisée par Sophie Delprat, ancienne habitante de Choisel, dont vous avez découvert dans le numéro 78 des Échos de Choisel en janvier 2024, son souvenir choiselien.

Cette attention et cette générosité m'ont touché bien plus que vous ne pouvez l'imaginer, et je souhaite partager ce cadeau avec vous.



Des rêves à réaliser,
des instants à voir, que chaque jour
soit un conte enchanté.

Découvrez en pages suivantes la suite de la série « *Récit de vie d'une personne sur Choisel ou d'un lieu de notre belle commune* » avec :

- Qui était Gladys JOHNSON ?
- Choisel en peinture - 9[e] volet : Camille RAVOT

par Philippe LEVESQUEAU

Qui était Gladys Johnson ? Philippe Levesqueau mène l'enquête

Une Américaine à Choisel : enquête sur une statue funéraire

Une silhouette se dégage d'un bloc de pierre laissé en partie à l'état brut. Immobile, mais ô combien vivante : celle du chagrin face à la disparition d'un être cher. Cette statue veille, depuis le 27 avril 1938, sur la tombe d'une Américaine inhumée dans le cimetière de Choisel : Gladys Johnson.

Pourquoi écrire aujourd'hui sur Gladys ? Car depuis mars 2023, début de mes recherches, elle fait partie de ma vie.

Une question d'un habitant, une enquête qui commence

Tout commence par une échéance administrative : la concession venait à expiration et, en 2022, la municipalité - pouvant légalement récupérer l'emplacement - a décidé de relever la tombe. Un habitant m'a alors demandé : *« Savez-vous ce que deviendra cette statue ? »* Non. Alors je me suis mis en quête d'informations.

Interrogé, Alain Seigneur, alors maire de Choisel, tranche : la statue sera conservée et installée près du caveau communal (l'ossuaire). Une excellente décision, rapidement exécutée.

Restait à répondre à la véritable question : qui était Gladys ?

Des Champs-Élysées à l'Iowa : sur la piste d'une inconnue

Le registre des décès de la mairie ne livre d'abord qu'une seule information : la concession a été achetée en 1938 par un certain Harold Johnson, demeurant au 52, avenue des Champs-Élysées, à Paris. Bien maigre pour lancer une recherche.



Une statuaire funéraire mystérieuse

Au 52, avenue des Champs-Élysées se dresse pourtant l'un des premiers exemples d'architecture Art Déco du quartier, dont le principal locataire était la National City Bank of New York. Harold Johnson y travaillait-il peut-être ? J'ai multiplié les contacts : le Comité des Champs-Élysées pour consulter ses archives, l'ambassade des États-Unis à Paris, les sites de généalogie américains. Rien. Aucune trace du couple Johnson.

En septembre 2023, une piste inattendue : un cabinet d'avocats fondé par des Français, les frères Coudert, expatriés aux États-Unis, avaient ouvert un bureau parisien... au 52, avenue des Champs-Élysées. Mais là encore, aucun Johnson à l'horizon.

C'est alors que me vient une idée : solliciter un voisin américain, David Sweet. L'homme accepte le défi ; la mission devient la sienne. Quelques semaines plus tard, il m'annonce qu'il a retrouvé, sur les sites généalogiques américains, la trace de Gladys. Je file chez lui, et ensemble nous reconstituons l'histoire d'une vie, aux États-Unis, puis en France.

Gladys Phipps Johnson, née Hart, est née le 15 septembre 1891 à Council Bluffs, dans l'Iowa, et décédée le 7 avril 1938 à Paris. Nous avons feuilleté les documents une page après l'autre, avec cette envie incroyable de tout connaître de cette femme qui, aussi surprenant que cela puisse paraître, fait désormais partie de notre vie. Nous apprenons également que son deuxième époux, Harold F. Johnson, né à Chicago le 20 octobre 1896, était un brillant avocat international établi à Paris dans les années 1930, formé à Harvard, décédé à 84 ans.

Une figure de la haute société américaine

Un article du *New York Times* daté du 27 avril 1932 met enfin tout en perspective. Gladys était une figure bien connue de la société de Denver : fille d'un grand financier de Colorado Springs, feu Edward Hart, elle avait très jeune épousé Lawrence C. Phipps Jr., fils de sénateur. De ce mariage sont nées trois filles : Mary, Joana et Diana. Le couple a divorcé le 15 novembre 1930, Gladys obtenant un revenu d'un million de dollars.

Gladys connaissait bien Paris, où elle avait longuement séjourné en Europe pendant les études de ses filles. Une fois le divorce prononcé, elle y revient et rencontre Harold Johnson. On prête à l'avocat une cour assidue auprès de la riche divorcée : leur mariage est célébré dans la capitale le samedi 30 avril 1932. Suivent des années d'une vie parisienne intense et mondaine - jusqu'au 7 avril 1938, jour où Gladys meurt brutalement, d'une tumeur au sein.

Plus incroyable encore : David parvient à joindre un descendant de Gladys, son petit-fils David Keene, fils de Diana Phipps. Les échanges de courriels se multiplient - et c'est la surprise : la famille Keene, devant se rendre à un événement à Londres, décide d'ajouter ▶

■ Qui était Gladys Johnson ? *(suite)*



Gladys Phipps Johnson née Hart, née le 15 septembre 1891 à Council Bluffs (Iowa) et décédée le 7 avril 1938 à Paris.
Photo de presse – Paris – 1932

absolument un passage en France, afin de se recueillir sur la tombe de Gladys.

Choisel, enfin : la clé du mystère

Restait une question : quel lien unissait Gladys à Choisel ?

Le hasard, comme souvent, fait bien les choses. Dans mes archives, je retrouve un document du PNR datant de 1995, qui fait état d'une maison construite avant-guerre par une Américaine. Je reconnais la photographie et contacte aussitôt les propriétaires, Mme et M. Reinhart. La clé du mystère tourne enfin dans le sens de l'ouverture : le grand-père des enfants Reinhart, Watson Case Emmet, était avocat au sein du même cabinet des frères Coudert qu'Harold Johnson - au 52, avenue des Champs-Élysées - et tous deux étaient liés par une profonde amitié.

Le couple Gladys et Harold Johnson venait ainsi régulièrement à Choisel, chez Pauline et Watson Case Emmet. Lorsque Gladys meurt, Harold est désemparé ; son ami lui propose d'inhumer Gladys dans le cimetière du village. L'identité de Gladys et son lien avec Choisel sont enfin réunis.

27 mai 2024 : le jour où la famille revient

Émotion forte, le 27 mai 2024, lorsque la famille de Gladys arrive à Choisel. David Sweet y accueille David, Ellin et Elizabeth Keene ; ils nous rejoignent, Nadine Ribet-Reinhart et moi-même, d'abord pour un recueillement près de la statue toujours positionnée près du caveau communal, puis devant l'emplacement herbeux du lieu de repos de Gladys. Un instant suspendu, immortalisé au cimetière.

Puis, chez Nadine et Olivier Ribet, les souvenirs des deux familles Keene et Reinhart s'égrènent autour de Gladys et Harold Johnson, de Pauline et Watson Case Emmet. La vie des disparus ressuscite un instant, retracée et repeinte, non sur une page ni sur une toile, mais dans la mémoire de chacun de nous six.

De retour aux États-Unis, Ellin Keene a adressé à David ce message :

« Je ne trouve pas les mots pour vous remercier d'avoir orchestré notre récent voyage à Choisel. C'était très émouvant, presque bouleversant, et cela fait des heures que nous parlons de cette visite en famille depuis que nous vous avons quittés. La famille de David n'a pas tendance à beaucoup communiquer sur son histoire, ni sur l'impact que Gladys et d'autres ont eu sur les générations suivantes. Assembler ce puzzle alors que, franchement, on ne savait pas qu'il y avait un puzzle à assembler, a été une expérience inoubliable ! Nous avons raconté l'histoire à plusieurs amis, partagé les photos, et tous ceux à qui nous la racontons ont été fascinés et émus. Si vous n'aviez pas tendu la main, si Philippe n'avait pas été curieux, si Nadine et Olivier n'avaient pas été aussi ouverts, nous n'aurions pas vécu cette extraordinaire expérience partagée. Nous sommes éternellement reconnaissants. »

Quel plus beau cadeau ce long parcours pouvait-il laisser ?



David Sweet, et la famille de Gladys, David, Ellin & Elisabeth

Une sépulture qui renaît

La mairie ayant accepté de réhabiliter la tombe, j'ai confié à la marbrerie Vandycke de Chevreuse le soin de repositionner la statue à son emplacement initial et de fournir une plaque funéraire portant l'identité de Gladys. Ému par cette histoire, l'artisan a gracieusement offert le déplacement et la plaque. Et cet élan de générosité ne s'arrête pas là : la mairie offre d'anciens pavés pour marquer le contour de la concession ; Frédéric Montégut, de la société JEV, offre plantes vivaces et copeaux. Alors David et moi, nous avons posé, bêché et planté.

Enfin, après toutes ces années, l'histoire de cette statue a permis de retracer en quelques lignes une vie, et son lien avec Choisel. La sépulture a retrouvé « vie », pour exprimer pour l'éternité le souvenir d'une défunte : Gladys Johnson.

PS : David, je n'y serais pas arrivé sans toi. Ton engagement dans cette recherche, ton investissement à mes côtés sans limite, cette mission franco-américaine que nous avons menée ensemble, prouvent que l'humain partage des valeurs communes. L'histoire est humaine, car l'homme se fait par l'histoire. Merci, David. ■

Cette terre de Choisel a inspiré grand nombre de peintres célèbres ou inconnus, d'aquarellistes, de dessinateurs venus de tous les horizons pour immortaliser ses paysages, son patrimoine, ses habitants, etc. Pour ce 9e volet, partez à la découverte de Camille Ravot.

■ Choisel en peinture – 9e volet : Camille RAVOT



Choisel – La vallée

Camille Marcel RAVOT est né le 12 décembre 1899 à Paris et décédé le 7 janvier1968 à Versailles. Il est inhumé au cimetière de Chevreuse.

Il habita Chevreuse et peignit dans toute la région. Amoureux des vieilles pierres et des paysages, il représenta les églises, les maisons anciennes, les cascades et les bois… Charcutier à Chevreuse de 1927 à 1945, il profitait de la fermeture de la charcuterie en milieu de journée pour partir avec son chevalet, se poser dans la vallée et peindre. Il a exposé en Île-de-France et dans d'autres régions. Il devint un artiste reconnu, maintes fois primé dans l'entre-deux-guerres. Il obtint la médaille d'or du Meilleur Ouvrier de France et la médaille d'argent des Arts, Sciences et Lettres du Grand Palais à Paris en 1930. Il fut nommé Chevalier de l'Ordre du Génie Français en 1964. Il fut également membre de la Société des Artistes français et des Paysagistes français, membre de la Société des Artistes d'Île-de-France, et enfin sociétaire de la Société des peintres du Salon Violet.

Il est le fils du sculpteur et peintre Camille Ravot (1873-1945), lui aussi prénommé Camille. Les nombreuses œuvres picturales qu'ils ont tous deux offertes à la postérité évoquent aussi les souvenirs de nombreux voyages en France et à l'étranger

J'ai pu découvrir grâce à Thérèse Ravot, belle-fille de Camille Ravot fils, cet univers familial empreint d'art avec son ensemble d'œuvres composé de tableaux, aquarelles, dessins, croquis, sculptures. Je l'en remercie infiniment ■.

Camille Ravot enfant, peint par son père Camille Ravot (vers 1906-1907)



Choisel - L'étang de Breteuil



Choisel – L'Église



ASPC, 1 route de la Grange aux Moines 78460 Choisel ✉ aspc.choisel@gmail.com - www.aspc-choisel.fr
www.facebook.com/people/Association-de-Sauvegarde-du-Patrimoine-de-Choisel/61593450861334/

"Parcours d'Artistes 2026"

Une immersion artistique au cœur de Choisel et de la Vallée de Chevreuse

L'**association Hélium** annonce la 22e édition de son « Parcours d'Artistes » qui a lieu chaque année sur le territoire du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et de ses communes portes, les **deux premiers week-ends d'octobre.**

Ce parcours est l'opportunité pour le public de découvrir les œuvres d'artistes peintres, plasticiens, graveurs, sculpteurs, photographes, poètes et musiciens locaux, dans l'intimité de leur atelier, dans des lieux chargés d'histoire ou dans des espaces d'exposition municipaux de la vallée. C'est un rendez-vous artistique majeur dans la région. Cette année, 95 artistes sont au programme, répartis dans 48 ateliers et 12 lieux d'exposition.

Deux artistes ont ainsi été exposés à l' **Espace Ingrid Bergman de Choisel** :

Les peintures de **SWYNG**

Les photographies de **Catherine Gendron.**



Qu'est-ce-qu'Hélium ?

Créée en 2005, l'association Hélium a pour mission de favoriser la visibilité des artistes de la Vallée de Chevreuse.

Pour cela, elle initie ou prend part à des événements artistiques, à des expositions collectives, à des projets pluridisciplinaires.

Elle compte aujourd'hui 125 artistes peintres, plasticiens, sculpteurs, photographes, graveurs, vidéastes, musiciens, comédiens, auteurs…

3-4 et 10-11 octobre 2026 | 10 h - 19 h



SWYNG

«Je peins depuis quinze ans, j'ai débuté avec l'huile et très vite je suis passée à l'acrylique. J'ai suivi pendant 3 ans les cours de dessin et peinture à l'Ecole des beaux arts de la ville de Paris. J'ai fréquenté divers ateliers de groupes avant de m'établir dans mon propre espace. J'aime réaliser des portraits en m'inspirant de photos réalistes et émouvantes. L'abstrait s'est aussi imposé avec mon rapport à la nature qui a nourri ma créativité. La peinture est une façon de vivre sa vie, sans se fixer de limites. Elle est devenue l'une des choses les plus importantes pour moi.»

helium-artistes.com/artistes/swynghedauw-martine/









Catherine Gendron

Photographe depuis plus de trente ans, Catherine Gendron explore l'espace entre le mot et la parole : ses images cherchent à exprimer ce que le langage ne peut dire, gardant la trace de l'éblouissement face au visible. Passée par la presse au sein du collectif Dernières Nouvelles du Front — avec des reportages à Moscou, New York, Berlin, Bombay et Delhi — elle a également collaboré en publicité et exposé dans de nombreux projets collectifs. Aujourd'hui, son regard se concentre sur la circulation des corps, les natures mortes, la matière, la lumière électrique, avec des tirages sur dibond et aluminium qui confèrent à ses œuvres une matérialité singulière. Une photographie d'atmosphère, où la ville devient le miroir d'un paysage intérieur sensible et complexe.

helium-artistes.com/artistes/gendron-catherine/





Stéphane Clouet

Née de la rencontre de la peinture et du dessin, sa démarche en céramique croise les chemins d'expressions se représentant au travers des éléments fondamentaux que sont la terre, l'eau et le feu.

atelier, 12 route de la Grange aux Moines

www.stephaneclouet.com









Crédit photos © CLe Garde-manger

Consommons local

Nous souhaitions dans notre programme de campagne en 2020 soutenir le circuit court auprès des Choiseliens. C'est pourquoi nous vous proposons cette rubrique "consommons local".
Il ne s'agit pas d'un encart publicitaire mais simplement d'un tremplin pour vous faire connaître les multiples trésors locaux qui vous sont offerts. Vous vous ferez votre propre opinion !
Consommer local, c'est manger de saison, c'est connaître l'origine des produits, c'est respecter l'environnement et c'est soutenir l'économie locale ! Vous l'aurez compris "consommer local", c'est se faire du bien mais aussi à son territoire. Et au-delà de l'alimentaire, c'est aussi soutenir les commerçants et artisans qui sont autour de nous.

Le Garde-Manger : des produits fermiers en circuits courts

La **ferme de Romainville**, située à **Magny-les-Hameaux,** est exploitée par Mélanie et Jonas Delalande, tous deux ingénieurs en agriculture. Ils représentent la cinquième génération de la famille Delalande à la tête de cette ferme familiale, installée depuis le début du XIXe siècle.

Ils ont repris l'exploitation en janvier 2019 et ont choisi de diversifier l'activité en ouvrant, en septembre 2020, **un magasin de produits fermiers et locaux : Le Garde-Manger.**

La ferme cultive des céréales (blé, maïs, orge), du colza et des lentilles en agriculture raisonnée, et produit également du miel. Le magasin Le Garde-Manger propose une large gamme de produits fermiers et locaux : **fruits, légumes, viandes, crèmeries, fromages, pains bio au levain, vins, bières locales, cidres et jus d'exception.**

Une partie des produits provient directement de la ferme, le reste venant de producteurs partenaires, situés à moins de 150 km, issu d'un travail respectueux de l'environnement (agriculture raisonnée, de précision ou biologique) et du bien-être animal (100% porcs élevés sur paille, 100% volailles de plein air, bœuf limousin des prairies normandes …).

Le Garde-Manger est une **épicerie en circuit court,** visant à promouvoir les produits frais et locaux, en direct des producteurs. Le magasin organise régulièrement des événements, comme des marchés fermiers, pour faire découvrir au public les produits artisanaux et créer une expérience authentique autour de la ferme.

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 19h et samedi de 10h à 18h. Fermé les lundis, dimanches et jours fériés

1 Rue Mathilde de Garlande Ferme de Romainville 78114 Magny-les-Hameaux 01 30 64 17 77
contact@legarde-manger.fr www.legarde-manger.fr legardemangerdeshameaux lafermederomainville



Tribune libre

TRIBUNE LIBRE à l'attention de tous les Choiseliens !
L'équipe municipale vous propose cet espace d'expression ouvert à tous.
Alors exprimez-vous !
Écrivez à communication@choisel.fr ou envoyez vos lettres à la mairie

aucun texte n'a été communiqué.



urgences

17	gendarmerie
18	pompiers
15	SAMU
112	urgences Europe

Centre anti-poison	01 40 05 48 48
SOS médecin	01 39 58 58 58
Hôpital de Rambouillet	01 34 83 78 78
Hôpital d'Orsay	01 69 29 75 75
Allô enfance maltraitée	119
Solidarité vieillesse	39 77
SOS amitiés	01 42 96 26 16
Drogue info service	08 00 23 13 13
Dépannage ENEDIS	0972 675 078
Dépannage SAUR	01 77 78 80 09

Choisel